MOSTAGANEM

Une jeune femme attaquée, l'agresseur court toujours

L'agresseur frappe en plein jour en abordant ses victimes dans la rue. Un voyou a suivi discrètement une jeune fille et, pris de pulsions sexuelles, a poussé sa victime dans l'immeuble «La Rotonde», situé à deux pas de la mairie du centre-ville, avant de tenter de l'agresser.

Photo : DR

Notre consœur du journal *Réflexion* raconte : «Alors que j'allais me rendre dans le bureau de *Réflexion* le vendredi dernier aux environs de 14 h, au niveau de l'immeuble de «La Rotonde», un homme d'une quarantaine d'années m'a poussée dans l'immeuble puis a fermé la porte principale. Il m'a menacée de me balafrer le visage si je crie. Et il était en possession d'un couteau.»

L'agresseur a dit à sa victime qu'il possédait un appartement dans cet immeuble où des amis à lui étaient affairés dans un lieu de débauche. Avant d'ajouter toujours marquée par cette mésaventure : «Par crainte, je ne pouvais même pas crier, j'ai essayé juste de le ramener à la raison car j'ai pris sa menace en considération. J'ai échappé de peu à cette possible agression car au bon moment, un habitant de l'immeuble est arrivé et a deviné que le voyou avait l'intention de nuire à mon intégrité physique, alors mon agresseur, de peur, a pris la fuite.»

La suite est consignée dans le P-V de la police judiciaire, pour laquelle la jeune femme a confié sa mésaventure qui est vite intervenue et a essayé de retrouver dans les parages l'agresseur mais il s'est évaporé dans la nature. Un des policiers a fait le rapprochement entre plusieurs agressions dont le mode opératoire était similaire avec un homme agissant sous la menace d'une arme blanche et des faits qui se sont déroulés dans le même immeuble.

A. B.

TLEMCEN

Encore une victime du rail

C'est un enfant de 10 ans qui a encore péri en traversant la voie ferrée au niveau du faubourg Pasteur.

C'est la 10e victime sur cet axe ferroviaire qui traverse tout le Grand Tlemcen. Toutefois, il faut se poser encore une fois la question sur le civisme avant d'engager la responsabilité de la compagnie des chemins de fer.

Faut-il rappeler qu'à la suite du premier accident mortel survenu en 1980, au niveau de Makhouh, les responsables de l'ex-TRCFA ont entamé la construction d'une grille de protection tout le long de la voie ferrée, qui part de la gare jusqu'à la sortie de Mansourah.

Cette clôture métallique a disparu, les longerons de la grille ont été arrachés et vendus au kilo à la ferraille.

M. Z.

TIPASA

Démantèlement d'un réseau national de trafic de drogue

Selon le communiqué de la cellule de communication de la police de la wilaya de Tipasa, il a été procédé récemment au démantèlement d'un réseau national de six dealers activant dans les wilayas d'Alger, Aïn Defla et Tipasa.

Toujours selon le communiqué de la cellule de communication de la police, l'opération de démantèlement de ce réseau a été rendue possible, grâce aux informations recueillies par la brigade mobile de recherche de la police judiciaire de Fouka en concertation avec le procureur de la République près le tribunal de Koléa.

Le document de la cellule de communication de la police indique que la brigade mobile de la police judiciaire de Fouka, qui a pris en charge cette affaire, a procédé à des investigations et à des recherches, après avoir remonté la filière de ce trafic de psychotropes dans lequel s'est spécialisée cette bande de dealers dans la possession, le transport et la commercialisation de plus de 6 000 comprimés psychotropes de type «Taxi». Une autre branche de trafic de kif et de psychotropes. Il s'agit de toute une industrie de narcotrafiquants. Ce trafic a ainsi rapporté à cette bande de six personnes qui activait au niveau national, et particulièrement dans trois wilayas du centre, une somme de 450 millions de centimes.

Lors des fouilles et des perquisitions dans les deux véhicules qui servaient au transport et à la revente de cette drogue, il a été saisi, outre des documents officiels falsifiés, mais aussi une somme de 71 millions de centimes, provenant de la revente de ces drogues.

Parmi ces dealers, dont l'âge se situe entre 23 et 39 ans, il s'avère que deux d'entre eux ont fait l'objet de condamnations et de poursuites pour des délits similaires. La livraison de ces psychotropes s'effectuait par 2 véhicules, qui étaient chargés de la distribution entre Koléa et Bou Ismaïl, en vue de livrer les petits villages et les quartiers qui ne sont pas desservis. La constitution d'un réseau inter-wilaya s'avère être dangereuse pour Alger et Tipasa, qui sont des zones touristiques et estivales ultra-sensibles, dont l'affluence d'été des dealers porte un grave préjudice à notre contrée côtière.

Présentés devant procureur de la République près le tribunal de Koléa, les prévenus ont été placés sous mandat de dépôt.

Houari Larbi

NAÂMA

Un mort dans un accident de la route

Un jeune homme a trouvé la mort dans un accident de la circulation survenu sur la RN95 à hauteur de la localité de Bouguern (commune d'El-Biodh, Naâma).

Le drame s'est produit tôt dans la matinée d'hier, suite à un long dérapage du véhicule qui a fini sa course en se renversant.

La dépouille mortelle a été transférée vers l'hôpital de Mécheria, a-t-on appris.

Cependant, une enquête a été aussitôt ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

B. H.

BLIDA

Un oiselier arrêté pour commercialisation de drogue

Sur la base de renseignements parvenus à la compagnie territoriale de gendarmerie de Blida faisant état de commercialisation de kif traité par un oiselier, les gendarmes ont procédé à des perquisitions dans le magasin où ils ont découvert une quantité de 168 grammes de résine de cannabis soigneusement dissimulée entre les sacs de nourriture d'oiseaux.

Interrogé, l'oiselier, âgé de 39 ans, avoua qu'il s'approvisionnait chez un autre revendeur qui le fournissait régulièrement en drogue vu que l'ornithologue avait une grande clientèle parmi les consommateurs de haschich.

Dès lors, une souricière fut tendue à l'approvisionneur qui a fini par tomber dans les filets des enquêteurs qui l'ont arrêté avec une quantité de 200 grammes de résine de cannabis et 34 000 dinars, fruits de la vente.

Les deux mis en cause ont été présentés devant le juge du tribunal de Blida qui les a placés sous mandat de dépôt.

M. B.